



PATINAGE FREESTYLE

SAUT EN HAUTEUR AVEC TREMPLIN

REGLEMENT SPORTIF

SOMMAIRE

Le High Jump est un concours de saut
en hauteur avec tremplin.

I. INSTALLATIONS SPORTIVES p.3

- 1.1 Zone d'évolution p.3
- 1.2 Catégories p.3
- 1.3 Matériel p.4

II. COMPETITEURS p.5

III. DEROULEMENT DU CONTEST p.6

- 3.1 Préparation de la compétition p.6
- 3.2 Échauffement p.6
- 3.3 Début de la compétition p.6
- 3.4 Passage p.6
- 3.5 Les essais p.7
- 3.6 Les impasses p.7
- 3.7 Les résultats p.7

IV. JURY p.8

- 4.1 Composition p.8
- 4.2 Missions p.8

V. EGALITE p.9

I. INSTALLATIONS SPORTIVES

1.1 ZONE D'EVOLUTION

> La glace doit être : - suffisamment dure (surfaçage correct réalisé)
- plate (sans bosses, trous...)

> Les zones de pratique de saut et réception sont délimitées clairement par des plots ou modules gonflables et sécurisées. La zone d'évolution est libre de tout obstacle ou élément jugé dangereux.

> L'accès à la glace est exclusivement réservé aux compétiteurs, aux officiels, aux médias accrédités et aux secours pour intervention.

Une zone d'entraînement peut être prévue, si c'est le cas, elle doit répondre aux mêmes exigences que la zone officielle. Les temps d'échauffement doivent être les mêmes pour tous les compétiteurs et sont à l'appréciation des juges.

1.2 CATEGORIES

JUNIOR : 10 à 14 ans (tremplin BEGINNER obligatoire)

SENIOR : 14 ans et plus (tremplin BEGINNER ou EXPERT au choix)

Filles et garçons passent en même temps dans leur catégorie mais 2 classements différents sont effectués à la fin de la compétition.



1.3 MATERIEL

Les tremplins :

On distingue 2 types de tremplins selon les catégories :

PETIT tremplin : -14 ans obligatoire

GRAND tremplin : + 14 ans

Les + 14 ans peuvent choisir de franchir la hauteur avec le tremplin de leur choix

Tailles officielles des différents tremplins :

PETIT TREMPLIN: largeur : 1,00m
longueur : 1,00m
hauteur : 0,28m

GRAND TREMPLIN: largeur : 1m00
longueur : 1,52m
hauteur : 0,54m

Les sautoirs :

Ils sont composés de 2 poteaux verticaux stables, gradués de cm en cm, munis de taquets réglables ou fixes. Les poteaux gradués prennent en compte la hauteur des supports qui les fixent.

Les barres :

Les barres doivent être d'une longueur minimum de 2m50.

Une barre de rechange identique à la première doit être prévue en cas de besoin.

Zone de jugement :

Composée d'une table et de 2 chaises, avec alimentation électrique à proximité du sautoir.

Affichage/ sonorisation :

Un système de sonorisation avec micro, audible par les compétiteurs et le public.

Un panneau d'affichage visible et accessible, électronique ou non.



II. COMPETITEURS

Le compétiteur doit être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité pour participer à une compétition.

Le compétiteur utilise des patins de hockey. Les protections corporelles obligatoires sont les suivantes :

- casque
- genouillères
- coudières
- gants

En option : protection dorsale, protèges poignets, culotte de protection

Le compétiteur doit avoir une tenue correcte, aucune tenue vestimentaire particulière n'est imposée.



III. DEROULEMENT DU CONTEST

3.1 PREPARATION DE LA COMPETITION

- Chambre d'appel :** Tous les compétiteurs doivent se présenter à la chambre d'appel pour confirmer leur présence et pour rappel des règles de compétition
- Ordre de passage :** l'ordre de passage s'effectue en fonction de la hauteur du premier saut annoncé
- Affichage de la liste de passage :** L'un des juges annonce l'ordre de passage de façon audible et l'affiche sur le panneau d'affichage
- Appel des compétiteurs :** Les compétiteurs sont appelés par nom

3.2 DEBUT DE LA COMPETITION

A l'appel de son nom, le compétiteur dispose d'un délai de 30s pour s'élancer.

3.3 PASSAGE

- Le compétiteur dispose de 3 essais maximum par barre pour franchir une hauteur
- La hauteur initiale de la barre est annoncée par les compétiteurs en début de compétition
- **pour les – de 14 ans : la barre est montée de 5cm en 5cm jusqu'à 1m50 et de 2cm en 2cm après 1m50 cm**
- **pour les + 14 ans : la barre est montée de 5cm en 5cm jusqu'à 2m et de 2cm en 2cm après 2m**
- Lors du dernier essai, ils peuvent choisir la hauteur de barre maximum
- Aucune technique ou position particulière n'est imposé pour le franchissement de la barre
- **le dernier compétiteur peut choisir la hauteur de ses dernières barres de cm en cm**



3.4 LES ESSAIS

L'essai est validé si :

- le patineur franchit la barre sans la faire tomber
- le patineur frôle ou touche la barre et qu'elle ne tombe pas
- le patineur atterri sur ses 2 pieds avant qu'une autre partie du corps ne touche la glace s'il y a chute ou déséquilibre

L'essai est invalidé si :

- la barre de saut tombe
- le patineur s'engage au-delà du sautoir sans franchir la barre

3.5 LES IMPASSES

Une impasse signifie que le patineur décide de ne pas franchir certaines hauteurs.

Après un essai raté, le patineur peut décider de passer à la hauteur souhaitée. Son nombre d'essais restants est alors reporté à la hauteur choisie.

Dans tous les cas, c'est la dernière hauteur franchie qui détermine le classement.

3.6 LES RESULTATS

Le vainqueur est celui qui franchit la plus grande hauteur. Même après que tous les autres concurrents aient échoué, le vainqueur pourra continuer à sauter jusqu'à ce qu'il ait perdu le droit de poursuivre la compétition.

Les résultats de chaque catégorie sont affichés sur les panneaux d'affichage dans la journée.



IV. JURY

4.1 COMPOSITION

Le jury est composé au minimum de 3 juges :

- 2 juges de sauts
- 1 juge de table

4.2 MISSIONS

Les juges de sauts : vérifient le port des protections

ils valident les sauts

ils replacent la barre si celle-ci tombe

ils augmentent la graduation de la barre à chaque hauteur franchie

Le juge de table : il retranscrit sur la feuille de marque le résultat des juges de sauts
il affiche les résultats et le classement final sur le panneau d'affichage

Exemple :

x = essai nul,

- = essai non tenté

O = essai réussi.



V. EGALITE

Les ex-æquo sont départagés de la manière suivante :

- le patineur ayant fait le plus petit nombre de sauts auquel se produit l'ex-æquo sera classé avant l'autre
- si l'ex-æquo subsiste, le concurrent ayant manqué le moins de sauts sur l'ensemble de l'épreuve, sera classé avant l'autre

S'il porte sur une place autre que sur le podium, les participants seront classés ex-æquo dans la compétition.

Exemple :

HAUTEUR/ NOM	1M90	1M95	2M00	2M04	2M08	2M12	2M15	2M18	PERF	CLASSEMENT
A	-	O	XO	O	XO	XXX			2M08	6 ème
B	O	XO	-	O	-	O	XXX		2M12	1 ème
C	-	XO	O	XO	XO	O	XX-	X	2M12	2 ème
D	O	XO	XO	-	O	XXX			2M08	5 ème
E	-	O	O	XO	O	XXO	XXX		2M12	4 ème
F	-	XX-	X						0	7 ème
G	O	-	XXO	O	O	X-	XX		2M12	3 ème

O = essai réussi

x = essai nul

- = essai non tenté